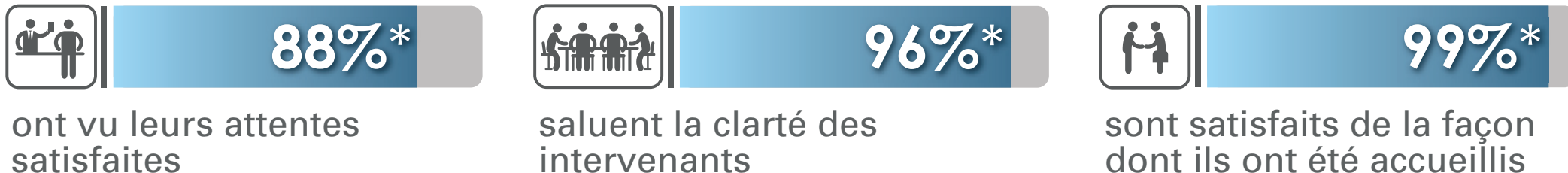


Les services des maisons de justice et du droit (MJD) largement salués par les citoyens



Les MJD assurent gratuitement et confidentiellement :

une présence judiciaire
de proximité

l'accès au droit

l'aide aux victimes

la prévention de
la délinquance

Pour trouver la MJD la plus proche de son domicile :
www.annuaires.justice.gouv.fr

**Etude menée par la sous-direction de la statistique et des études du ministère de la Justice (SDSE) en 2015 sur un échantillon de 1 011 personnes ayant été dans une MJD*